

Le 18 décembre 2025 à 19 heures 30, les membres du Conseil municipal de la Ville du Kremlin-Bicêtre se sont réunis dans la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville, 1 place Jean-Jaurès, au Kremlin-Bicêtre, sous la présidence de M. Jean-François Delage, pour tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 12 décembre 2025.

Membres présents :

M. DELAGE, Mme AZZOU, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. AOU, Mme FOURCADE, M. HASSIN, Mme ÉTIENNE, M. HÉMER, Mme BOCABEILLE, M. TRAORÉ, Mme THIAM, M. TAPA, M. GIBLIN, M. KHIAR, Mme BADO, Mme DEF, M. BANBU, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU, M. BELAÏNOUSSI, Mme EL KRETE, M. CHAPPELLIER, Mme PARIS, Mme BENSETTITI, Mme TUFFÉRY, Mme SARTORI

Membres représentés :

M. RAYMOND par M. CHIAKH, Mme BRICOUT par Mme FOURCADE, M. BOUFRAINE par M. KHIAR, M. ÉDET par Mme SARTORI, M. NICOLLE par M. BANBU

Secrétaire de séance :

M. TAPA

Conformément à l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Jean-François DELAGE, Maire

Nous passons à la désignation du secrétaire de séance. Je vous propose la candidature de M Tapa. Je mets aux voix.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35 (M. DELAGE, M. RAYMOND, Mme AZZOU, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. ÉDET, Mme SARTORI, Mme FOURCADE, M. HASSIN, Mme ÉTIENNE, M. HÉMER, Mme BOCABEILLE, M. TRAORÉ, Mme THIAM, Mme TUFFÉRY, Mme BRICOUT, M. TAPA, Mme BADO, Mme DEF, Mme PARIS, M. AOU, M. BANBU, M. NICOLLE, Mme HARTMANN, M. CHAPPELLIER, M. BELAÏNOUSSI, Mme BENSETTITI, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme EL KRETE, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU, M. BOUFRAINE, M. GIBLIN, M. KHIAR)

Jean-François DELAGE, Maire

M. Tapa est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Je souhaite, à l'occasion de ce Conseil municipal, présenter un hommage à M. Denis Lamourette. Il s'est éteint le 14 décembre à Châteaulin, dans le Finistère, à l'âge de 90 ans. Il était veuf de Christiane Lamourette. Il laisse le souvenir d'un homme profondément engagé dont le parcours a été marqué par une fidélité constante aux valeurs de solidarité, de justice sociale et d'engagement collectif. Membre actif de l'Action catholique ouvrière et des Fils de la charité, il a toujours fait de l'attention aux plus fragiles un principe d'action. Au Kremlin-Bicêtre, Denis Lamourette a été un bénévole fidèle des Restos du Cœur et un membre investi du Conseil d'administration du CCAS jusqu'en 2015, poursuivant ensuite son engagement de terrain. Par son engagement constant et son sens du service, Denis Lamourette a durablement marqué la vie associative et solidaire du Kremlin-Bicêtre. Nous allons observer une minute de silence en son honneur. Je vous remercie.

Je vais suspendre la séance du Conseil municipal.

De 19 heures 40 à 20 heures 30 : suspension de séance.

Jean-François DELAGE, Maire

La séance est reprise.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Jean-François DELAGE, Maire

Nous passons à l'approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2025. Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Nadia CHIBOUB (non inscrite)

En page 47, la transcription de ma phrase est incomplète. J'avais posé comme question : « Combien de places de stationnement ont-elles été supprimées au cours des six derniers mois ? » Il manque le mot « mois ».

Jean-François DELAGE, Maire

Nous notons la correction et nous allons l'intégrer au procès-verbal. Merci, madame Chiboub. Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Je n'en vois pas. Je mets aux voix.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35 (M. DELAGE, M. RAYMOND, Mme AZZOU, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. ÉDET, Mme SARTORI, Mme FOURCADE, M. HASSIN, Mme ÉTIENNE, M. HÉMERY, Mme BOCABEILLE, M. TRAORÉ, Mme THIAM, Mme TUFFÉRY, Mme BRICOUT, M. TAPA, Mme BADOC, Mme DEFRANCE, Mme PARIS, M. AOUDAY, M. BANBUCK, M. NICOLLE, Mme HARTMANN, M. CHAPPELLIER, M. BELAÏNOUSSI, Mme BENSETTITI, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme EL KRETE, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU, M. BOUFRAINE, M. GIBLIN, M. KHIAR)

Jean-François DELAGE, Maire

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

N° 2025-175. APPROBATION DE LA FUSION ENTRE LA SCIC HLM KREMLIN-BICÊTRE HABITAT ET LA SCIC HLM LOGIAL-COOP ET DU PROTOCOLE DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE TERRITORIAL

Jean-François DELAGE, Maire

La SCIC Kremlin-Bicêtre Habitat, avec un patrimoine...

Jean-François BANBUCK (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, Radical et Écologiste)

Monsieur le maire, vous n'avez pas le droit de présenter cette délibération.

Jean-François DELAGE, Maire

Si, monsieur, j'ai le droit de le faire.

Jean-François BANBUCK (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, Radical et Écologiste)

Non, vous n'avez pas le droit de le faire. Vous êtes partie prenante. Vous êtes en conflit d'intérêts, monsieur le Maire. Vous n'avez pas le droit de présenter la délibération.

Jean-François DELAGE, Maire

J'ai le droit de parler. On n'est pas sur le compte administratif. J'ai le droit de parler, mais je ne voterai effectivement pas cette délibération.

La SCIC Kremlin-Bicêtre Habitat, avec un patrimoine de 1 964 logements, constitue le principal bailleur social de la commune du Kremlin-Bicêtre. Elle assure une mission essentielle : la gestion quotidienne du parc social, la qualité du service rendu aux locataires, la présence de proximité sur l'ensemble des résidences et la programmation des réhabilitations nécessaires à la pérennité du patrimoine.

Depuis 2020, la Ville du Kremlin-Bicêtre a engagé une démarche volontariste visant à extraire les logements sociaux auparavant intégrés à l'OPH Valdevy, ex-Opaly. Cette orientation répondait à une situation dégradée, marquée par un déficit d'entretien, des difficultés de gestion et un affaiblissement du lien entre le bailleur et les habitants. Afin de porter ce projet, la Ville a créé en 2021 une Société coopérative d'intérêts collectifs HLM, la SCIC Kremlin-Bicêtre Habitat.

Au 1^{er} janvier 2024, celle-ci a acquis, auprès de Valdevy, l'intégralité du patrimoine concerné, soit 1 964 logements sociaux et 23 locaux d'activité, anciennement propriété de l'OPH Kremlin-Bicêtre Habitat.

Depuis sa création, la SCIC Kremlin-Bicêtre Habitat bénéficie d'une convention de gestion partielle avec la SCIC Logial Coop qui accompagne la coopérative dans la mise en œuvre de ses orientations stratégiques. Ce partenariat a permis d'assurer la continuité du service aux locataires, de sécuriser la gestion quotidienne et d'engager les premières programmations de réhabilitation du patrimoine, notamment celles concernant la résidence des Hauts-Martinets.

Toutefois, le contexte national est aujourd'hui marqué par une diminution drastique des subventions au logement social, un recul des aides à la réhabilitation et un durcissement des conditions de financement pour les bailleurs sociaux. Ces contraintes largement imposées par les choix de l'État et non anticipables lors de la création de la SCIC rendent désormais nécessaire une consolidation durable du modèle économique et opérationnel de la SCIC Kremlin-Bicêtre Habitat.

Dans ce cadre, la fusion de la SCIC Kremlin-Bicêtre Habitat avec la SCIC Logial Coop s'inscrit dans la continuité logique du partenariat engagé depuis plusieurs années. Cette opération vise à :

- garantir la réalisation effective des programmes de rénovation engagés et à venir,
- renforcer la solidité financière et la capacité d'investissement,
- assurer la pérennité du patrimoine communal,
- sécuriser durablement les engagements pris envers les locataires du Kremlin-Bicêtre.

C'est dans cet esprit de responsabilité et d'intérêt général que les deux coopératives ont engagé un rapprochement en vue d'une fusion-absorption de la SCIC Kremlin-Bicêtre Habitat par la SCIC Logial Coop, conformément aux dispositions du Code du commerce et du Code de la construction et de l'habitation. Cette opération est envisagée avec une date d'effet au 31 décembre 2025.

La fusion est un outil. Elle permet d'offrir un cadre solide et durable. Mais ce qui compte concrètement pour les Kremlinoises et les Kremlinois se trouve dans le protocole de partenariat stratégique qui fixe des engagements précis et opposables. Ce protocole prévoit notamment :

- le maintien d'une agence de proximité dans la ville garantissant une présence locale identifiable et accessible,
- la création d'une CALEOL spécifique au Kremlin-Bicêtre afin que les logements de la commune bénéficient en priorité aux Kremlinois,

– la mise en place d'un Comité de coordination régulier entre la Ville et Logial Coop pour suivre les engagements, résoudre rapidement les difficultés et défendre les intérêts des habitants.

La présence du Maire au Conseil d'administration de Logial Coop assure une implication directe de la Ville dans les décisions stratégiques.

Les associations de locataires ont bien été informées et consultées. Conscientes des enjeux concrets pour le parc social et de l'importance des engagements pris, elles ont exprimé leur soutien à cette démarche. Elles ont notamment salué le maintien de l'agence locale, la création de la CALEOL, les engagements sur les travaux et le travail engagé depuis 2020.

À la suite du dernier Conseil municipal, le protocole de partenariat stratégique a été amendé afin de renforcer encore les garanties en y intégrant :

- une disposition spécifique relative à la politique des loyers,
- davantage de transparence au Comité de coordination,
- et des engagements renforcés en matière d'accompagnement social des locataires.

Le débat est ouvert.

Nadia CHIBOUB (*non inscrite*)

Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames, messieurs, vous nous soumettez à nouveau pour approbation votre projet de fusion entre la SCIC HLM Kremlin-Bicêtre Habitat et la SCIC HLM Logial Coop et le protocole de partenariat stratégique territorial refusé lors du précédent Conseil municipal du 27 novembre. Quels seront les critères d'attribution des logements ?

En page 4 (points 2 et 3 du protocole), il est mentionné que le Comité de coordination se réunit dans un délai raisonnable et en principe sur convocation par tout moyen, même verbalement. Quelle est la traçabilité des convocations verbales ? Une convocation verbale ne me semble pas officielle. Vous vous obstinez à imposer aux Kremlinois vos projets de fusion avec la SCIC HLM Logial Coop dont le Président du Conseil d'administration est le Maire d'Alfortville, votre camarade du Parti socialiste. Pourquoi tant d'obstination pour une fusion avec Logial d'autant plus qu'il semble que des locataires de ce bailleur sont mécontents de la gestion du patrimoine ? Comme vous le savez, il existe pourtant d'autres bailleurs sociaux qui apportent satisfaction aux locataires. Les logements sociaux ont notamment pour rôle de lutter contre les exclusions. Par cette fusion, je suis inquiète des conditions de vie actuelles et à venir des habitants. Je voterai à nouveau contre ce projet.

Jean-François BANBUCK (*Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, Radical et Écologiste*)

Chers collègues, mesdames, messieurs, monsieur le Maire, ce soir, vous nous servez une pièce en trois actes dont vous êtes à la fois l'auteur, le metteur en scène et l'acteur principal. Ces trois actes déroulent un scénario assez inquiétant pour les locataires de Kremlin-Bicêtre Habitat et, au-delà, de l'ensemble de la commune.

Le premier acte, c'est un conditionnement. Vous avez encore continué ce soir : la situation est tellement grave que nous avons le couteau sous la gorge et qu'il nous faut impérativement accepter la solution que vous prétendez nous imposer.

D'ailleurs, j'ajoute que cette pièce est tout d'abord un déni de démocratie. En effet, cela a été rappelé à plusieurs reprises ce soir, nous avons déjà voté. Certes, une assemblée peut toujours défaire ce qu'une assemblée précédente a fait. J'entends bien. D'ailleurs, votre parti a permis que le vote sur les retraites, qui avait été acquis, soit suspendu. On peut toujours revenir sur quoi que ce soit. Bien entendu. Mais c'était quand même il y a quinze jours. Surtout, la délibération a été rejetée parce que certains élus de votre majorité ont fait défection. Ce n'est pas la seule raison pour être un déni de démocratie. Malgré vos affirmations de tout à l'heure, il est patent que les locataires, par leurs voix individuelles mais aussi par la voix de leurs représentants, considèrent que la concertation n'a pas eu lieu ou qu'elle n'a pas été suffisante.

Mais ce n'est pas grave, vous persistez. En fait, il faut absolument, de force, faire cette fusion. D'ailleurs, vous nous le dites : si on ne la fait pas avant le 31 décembre, c'est la catastrophe assurée. C'est ça, le conditionnement. Pourquoi ? Sans fusion, c'est la faillite. On nous a même dit – vous l'avez dit et répété – que même le préfet pourrait exercer une tutelle sur l'organisme. Et vous nous dites en plus que l'on ne peut pas attendre parce que l'on n'aura pas le temps de faire les comptes. Excusez-moi, monsieur le Maire, faire les comptes est malheureusement un domaine que je connais un peu. Si on veut avoir les comptes au 28 février, on peut les avoir au 28 février. Si on veut se donner le temps d'explorer une autre solution qui soit examinable par la prochaine mandature, c'est en réalité tout à fait possible. Vous prétendez le contraire. J'ai le regret de vous dire que ce que vous dites est faux.

Certes, la situation financière de KBH est difficile, mais elle a l'air de se dégrader pour des raisons sur lesquelles je vais revenir, qui sont encore assez mystérieuses. Encore heureux que, cette fois-ci, ce soir, nous ayons été tous destinataires en tant que conseillers municipaux de documents que seul j'avais pu avoir la fois précédente, parce que vous n'aviez pas jugé utile d'en informer correctement le Conseil municipal. Cela s'inscrit dans une volonté d'opacité certaine. Vous évoquiez le Conseil d'administration, mais il faut que tout le public le sache, je vous rappelle que l'opposition a été délibérément et constamment exclue du Conseil d'administration de KBH de par la seule volonté de la majorité actuelle.

Vous nous dites aussi qu'avec Logial, ce sera formidable puisque l'argent va affluer. On nous avait déjà fait le coup en 2020.

On nous avait dit que, grâce au groupe Arcade-Vyv, dans le cadre de la coopérative telle qu'elle était prévue, il y aurait un ruissellement et que les capacités financières seraient au rendez-vous. Force est de constater qu'un an plus tard, elles ne sont pas là. Elles ne sont pas là du tout.

Vous nous dites aussi que c'est du fait de la subvention de 3 M€ que l'État a coupé brutalement. En fait, vous auriez pu dire aussi, monsieur le Maire, que, si la réhabilitation des Martinets arrive à un moment où l'État ferme les robinets, c'est parce que cela a tardé et que vous avez voulu, à toute force, remettre le projet sur le métier alors que, bizarrement, pour d'autres réhabilitations, dans d'autres villes gérées par Valdevy, les choses ne se passent pas de la même manière. Je vais y revenir. Surtout, ce qui me choque dans tout cela, c'est que l'on a très peu de chiffres. Les seuls chiffres dont nous disposons sont ceux produits par KBH lui-même. Et quand je dis « produits par KBH », il faut comprendre qu'ils sont produits par Logial, puisque c'est Logial qui gère KBH depuis 2024. De ce fait, celui qui nous dit que la situation est désespérée est aussi celui qui va bénéficier de la fusion. Cela ne vous pose-t-il pas de problème ? Il y a quand même un conflit d'intérêts majeur. Mais non, ce n'est pas grave, on y va, on fonce. Eh bien, moi, je pense qu'il ne faut pas fonder.

Cela ne suffit pas. Non seulement vous conditionnez, mais, en plus, il faut faire quelques manœuvres de diversion. J'ai entendu lors du dernier Conseil municipal – et pas qu'à demi-mot ce soir – que c'était dû au fait que l'État coupe les crédits, etc. La situation des organismes de HLM est certes compliquée, notamment depuis 2018. Effectivement, il y a ponction. Mais c'est vrai pour tout le monde. Les organismes HLM sont dans une situation aujourd'hui bien plus difficile qu'il y a cinq, six, sept ou huit ans. Je le dis et je l'affirme, les gouvernements successifs de M. Macron ne sont pas pour rien dans cette situation. Mais, encore une fois, c'est pareil pour tout le monde. C'est valable pour KBH et Logial. Bizarrement, il n'y a que KBH qui chute. Il y a là quelque chose de curieux.

On a entendu la dernière fois et vu un peu sur les réseaux sociaux qu'il s'agit de la droite contre la gauche. Ce soir, ce n'est pas la droite contre la gauche. Pas du tout.

Cela peut être aussi la faute de Valdevy. Vous allez m'expliquer pourquoi Valdevy a réussi, en ayant absorbé les organismes HLM de Vitry et Villejuif en 2020, d'être capable de commencer à sortir les réhabilitations au titre de l'ANRU dans ces deux villes. Des livraisons sont en cours. Or, au Kremlin, il ne s'est rien passé. Est-ce la faute de Valdevy ? Qui peut croire à cela ? Les difficultés financières de KBH proviennent aussi de décisions de la gouvernance de KBH, dont vous avez la présidence, monsieur le Maire, depuis la reprise du patrimoine, début 2024. Il faut le rappeler, il faut le marteler. Je vous renvoie à votre communication d'il y a bientôt deux ans sur la reprise de contrôle de KBH. Vous en étiez fier. Vous parliez en disant que l'on allait voir ce que l'on allait voir et que tout allait être merveilleux. En fait, pour reprendre ce contrôle, vous avez racheté un patrimoine valorisé à 34 M€, ce qui a représenté à peu près 2 M€ de frais de mutation (dits frais de notaire), vous avez été obligé d'emprunter 5 M€ pour la soule due à Valdevy. Entre parenthèses et au passage, Valdevy a passé une perte comptable dans ses comptes de 12 M€. Les 2 M€ que vous avez payés en droits de mutation et les 5 M€ que vous avez payés pour arriver à devenir propriétaire, cela fait 7 M€. Retenez bien ce chiffre. Au passage, au moment de la fusion que vous avez honnie avec Valdevy, il y a eu l'apport à Valdevy de 32 M€ de fonds propres. Ces 32 M€ de fonds propres ont été abandonnés. Là, vous « lâchez » 7 M€. Et vous nous expliquez qu'il vous manque 8 M€. J'ai envie de vous dire que vous aviez ces 8 M€, mais que vous les avez dilapidés. Ne venez pas dire que ce sont les 3 M€ de subvention de l'État qui vous font défaut.

Ce n'est pas fini. À la suite du vote d'il y a quinze jours et sur ma proposition, on a fait un groupe de travail. On s'est réuni deux fois. Cela a donné lieu à un petit échange d'information. Monsieur le Maire, je vous ai posé une question à la fin du groupe de travail ou de la conférence des présidents dans un format juridique un peu évanescent. Nous étions lundi de la semaine passée. Je vous ai demandé, monsieur le Maire, en quoi consisterait la prochaine étape ? Qu'avez-vous répondu ? Vous rappelez-vous, monsieur le maire, votre réponse ? « Je ne sais pas. » Lundi, il y a dix jours, M. le maire ne savait pas comment allait évoluer le processus relatif à cette fusion. Vendredi, nous étions convoqués à ce Conseil municipal. Entre-temps, entre lundi et vendredi, monsieur le Maire, vous aviez convoqué l'Assemblée générale extraordinaire de KBH pour faire approuver ce traité de fusion.

On a une démonstration que vous essayez d'amuser la galerie et que vous voulez cette fusion à tout prix. Elle a été rejetée, vous la remettez ici. De toute façon, quel que soit le résultat de ce soir, l'Assemblée générale est convoquée pour la semaine prochaine. Nul doute qu'elle ne peut qu'approuver ce traité de fusion.

Pour faire passer la pilule, il faut des effets d'illusion, un peu de magie. On nous agite donc le protocole stratégique. Évidemment, à la suite des déconvenues d'il y a quinze jours et des pseudo-discussions avec les groupes d'opposition et de locataires, et bien, il a été prétendument amélioré. Il y a quelques précisions, je vous le concède. J'ai entendu tout à l'heure que l'on parlait de garanties. Mais il n'y a aucune garantie dans ce protocole. De qui se moque-t-on ? Indiquez-moi les articles qui ont une valeur contraignante pour Logial. Ce n'est pas compliqué : il n'y en a aucun. Pas le moindre. Il y a des déclarations d'intention. C'est mieux que rien. En réalité, on va dire que c'est sûrement un outil de dialogue. Dont acte. Mais, en aucun cas, ce n'est un outil de contrôle. D'ailleurs, l'article 1 du protocole est très clair. Je le lis : « Ce protocole ne constitue pas un pacte de contrôle conjoint. » Il n'y a pas de contrôle du tout. Il n'y a aucun engagement financier réellement opposable. Il n'y a aucun droit de regard réel sur les choix stratégiques.

Monsieur le maire, vous dites que l'on sera présent au Conseil d'administration. En fonction de la parité retenue, vous avez un rapport de 1 à 10 entre la valeur apportée par KBH et celle de Logial. Chers collègues, on apporte 1 à 10 en matière de fonds propres, mais on apporte 25 % des logements et pour pas grand-chose finalement. Au bout du compte, il n'y a aucun lien juridique réellement solide entre les deux acteurs que sont Logial et la Ville.

On nous raconte un tas de choses. Il en est de même avec le Comité de coordination. Ceux qui ont lu ce protocole vont comprendre qu'en réalité, il n'y a pas grand-chose, il y a des intentions.

Par ailleurs, la CALEOL est territoriale. Expliquez-moi et indiquez-moi dans le protocole les décisions concrètes qui font que les Kremlinoises, à travers leurs élus et les associations de locataires, vont avoir un réel pouvoir de proposition et de contrôle sur les attributions. On a très peu de pouvoir. On n'a naturellement aucun droit de veto sur quoi que ce soit. En cas de désaccord, c'est évidemment Logial qui aura le dernier mot.

Cette séance de ce soir est, à travers ce nouveau protocole, une réponse politique au rejet. Mais ce n'est pas une refonte du projet. Le protocole est plus détaillé, sans doute, mais il n'est pas plus protecteur pour la Ville. Par ailleurs, je note qu'entre le 27 novembre et le 10 décembre, vous avez fusionné l'ensemble des délibérations. La délibération comporte trois articles qui font que l'on va voter à la fois le traité de fusion, le protocole et la désignation des représentants. On ne peut pas dire qu'à travers cette présentation globalisée – pour ne pas dire verrouillée –, le débat démocratique trouve son compte.

J'ai d'autres interrogations. On est en train de nous expliquer que KBH est une société en quasi-faillite et que Logial pourrait venir à son secours sans aucune contrepartie. Qui peut croire un tel scénario ? Logial va accepter de déplacer des ressources qu'il utilise pour les Alfortvillais pour les mettre au service des Kremlinois ? Qui peut croire cela ? Si, demain, le maire d'Alfortville décide que, pour l'équilibre global de Logial, il vaut mieux augmenter les loyers au Kremlin qu'à Alfortville, qui va l'en empêcher ?

Jean-François DELAGE, Maire

Je demande de faire silence dans le public pendant que le Conseil municipal se déroule. Merci. Vous pouvez reprendre, monsieur Banbuck.

Jean-François BANBUCK (*Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, Radical et Écologiste*)

Si, demain, le maire d'Alfortville décide d'une politique de peuplement défavorable au Kremlin et favorable à Alfortville, qui va l'en empêcher ?

Avec tout cela, monsieur le Maire, vous dites avoir la conscience tranquille. Je vous admire. Ne nous payons pas de mots. On a parlé de la privatisation. Monsieur le maire, je vous signale qu'une SCIC est une société anonyme. Vous avez dit le contraire tout à l'heure, mais relisez bien le Code de commerce et vous comprendrez pourquoi. La SCIC est une organisation spécifique d'une société anonyme. C'est la raison pour laquelle, d'ailleurs, elle a un conseil d'administration, des commissaires aux comptes, etc. En fait, oui, c'est privatisé. C'est déjà privatisé. Chacun sait les désaccords que j'avais avec Jean-Luc Laurent sur ce dossier. Mais, derrière cette décision – que je n'ai pas approuvée – de créer cette société coopérative, il y avait réellement la volonté de garder le contrôle. Je pensais que c'était un peu illusoire, mais il y avait cette volonté. Ce soir, vous demandez au Conseil municipal de brader cette orientation et cet engagement. C'est votre affaire. Ce n'était pas mon engagement, c'était le vôtre.

Ce soir, chacun doit s'interroger sur l'éthique de son engagement individuel en tant que conseiller municipal. Lors du vote, que votre main ne tremble pas au moment où vous allez décider de livrer le logement social kremlinois au Maire d'Alfortville.

Sidi CHIAKH, Maire-Adjoint chargé de la voirie, du stationnement et de la propreté urbaine (*Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen*)

Chers collègues, chers Kremlinois, avant tout, je tiens à remercier l'ensemble du public pour les différentes interventions et pour s'être déplacé dans cette salle de la Mairie du Kremlin-Bicêtre. Merci à vous encore une fois.

Pardon d'avoir manqué d'éléments pédagogiques pour expliquer la situation. Pardon d'avoir cherché une solution dans l'urgence. Pardon, une fois de plus, pour ne pas vouloir que la situation se dégrade davantage. On ne s'excusera pas d'avoir trouvé un compromis pour sauver les logements sociaux.

On vous ment sur l'augmentation de loyers et les promesses non tenues. Si on ne vote pas la délibération de ce soir, les entreprises de travaux vont prendre leur baluchon et quitter la ville rapidement. Ciao, l'ami. Je vous rappelle le contexte et le sens de la décision qui nous est proposée aujourd'hui. Depuis le début, le Maire n'agit qu'avec une seule boussole : l'intérêt des locataires.

Après le vote négatif de notre Conseil municipal, nous ne sommes pas passés en force. Nous avons choisi de rouvrir le dialogue. Tous les groupes politiques ont été reçus, ainsi que les associations de locataires. Personne n'a été écarté. Certains ont fait le choix de ne pas participer, mais la porte a toujours été ouverte. Si la situation est aujourd'hui critique, ce n'est pas parce que la SCIC Kremlin-Bicêtre Habitat aurait été mal gérée, c'est la conséquence directe des choix de l'État qui a réduit drastiquement les financements du logement social : moins de subventions, moins d'aides, toujours plus de contraintes. Tous les bailleurs de notre pays sont touchés. Faire comme si cette réalité n'existait pas, ce serait mentir aux habitants.

Sur le terrain, les locataires ne demandent pas des discours. Ils demandent des travaux et une réaction rapide sur le terrain. Aux Martinets, les rénovations sont prêtes à démarrer, tout du moins la suite dans les domaines des études et des différents échanges avec les locataires. Aux Barnuffles, les études doivent être enfin lancées. Les habitations ont déjà trop attendu. Continuer à différer les décisions, c'est protéger une situation qui n'est plus acceptable dans notre ville.

Aujourd'hui, le Conseil municipal doit prendre ses responsabilités. Il faut choisir : attendre encore ou agir. L'immobilisme n'est pas neutre. Il a un coût. Et ce sont toujours les habitants qui le paient. Le choix qui nous est proposé n'est pas celui de la facilité politique. C'est celui de l'intérêt général. La fusion avec Logial Coop s'inscrit dans cette logique. Logial Coop n'est pas un acteur inconnu. C'est un partenaire de la SCIC KBH depuis deux ans. Cette fusion permet de sécuriser l'avenir de notre parc social, de garantir les capacités financières et techniques nécessaires pour engager des travaux longtemps attendus.

Surtout, ce projet a évolué. Il a été amélioré grâce aux différents échanges. Des garanties ont été obtenues. Il y a un engagement de transparence, des garanties sur le loyer, un accompagnement social renforcé, le maintien d'une agence de proximité dans la ville du Kremlin-Bicêtre et un droit de regard de la Ville avec la mise en place d'un Comité de coordination.

À celles et ceux qui critiquent, je veux être très clair. Dites non aux alternatives. Ce n'est pas protéger les locataires. Refuser d'agir, c'est accepter que les logements continuent lamentablement à se dégrader. Le Maire assure une décision difficile, courageuse, non pas par confort, mais pour éviter une situation bien pire. Il est toujours plus simple de critiquer, mais cette décision est responsable. Elle est prise, une fois encore, dans l'intérêt des locataires – je le rappelle – et du logement social du Kremlin-Bicêtre. Je remercie l'ensemble des personnes d'avoir été très attentives à cette sensibilité qui est importante concernant le logement social.

Toufik KHIAR (*Groupe Écologistes et Citoyens du Kremlin-Bicêtre*)

Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames et messieurs, je vais parler simplement ce soir parce que ce dossier est très complexe, que les habitants ont besoin de clarté et que vous nous demandez de procéder à un vote extrêmement grave : grave pour les locataires, grave pour le logement social du Kremlin-Bicêtre, grave pour la démocratie locale, grave politiquement à quelques mois des élections municipales. Ce n'est pas une décision technique, ce n'est pas une formalité, c'est une décision historique, idéologique et irréversible.

Le Conseil municipal a dit non et vous revenez quand même. Je commence par un fait incontestable. Le 27 novembre dernier, cette délibération a été soumise au vote du Conseil municipal et nous avons dit non. Ce vote était clair. Ce vote était démocratique. Et ce vote devait être respecté. Pourtant, quelques semaines plus tard, vous revenez avec la même logique pour refaire voter la Ville. Je pose donc une question simple que tous les habitants comprennent : à quoi sert de voter si on recommence jusqu'à obtenir le résultat que vous souhaitez, monsieur le Maire ? Quand un maire perd un vote et insiste, ce n'est plus un débat, c'est un passage en force. Vous aviez pourtant promis de ne pas passer en force. Comme mes collègues l'ont rappelé, il y a eu un engagement précis lors de la réunion des présidents de groupe quand vous avez perdu ce vote. Vous nous avez convoqués. Tous les présidents de groupe sont venus. Je vous ai posé aussi une question à la fin de cette réunion. Je vous ai demandé si vous alliez passer en force. Je pense que les témoins sont là. Vous m'avez répondu non. Aujourd'hui, vous faites exactement l'inverse.

Ce soir, monsieur le Maire, il n'y a pas seulement un sujet de KBH, mais il est aussi question de votre parole. Une démocratie locale repose sur la confiance. Sans confiance, il n'y a plus de débat, il n'y a plus que de la contrainte. Monsieur le Maire, vous avez souvent revendiqué la démocratie locale. C'était même l'une de vos délégations, je crois, et un marqueur politique fort, disiez-vous. Regardons les faits. Pendant tout le mandat, l'opposition n'a jamais siégé au Conseil d'administration de KBH. Toutes nos demandes ont été refusées au nom d'une certaine conception de la gouvernance. Je me souviens très bien des propos de l'adjointe maintenant au logement, Mme Anissa Azzoug, expliquant que l'opposition n'avait pas à entrer au Conseil d'administration. Très bien. Alors, il faut assumer jusqu'au bout. Quand on refuse le contrôle démocratique, quand on gouverne en vase clos, quand on prive les élus et les habitants d'informations, on ne peut pas ensuite venir expliquer que la situation est devenue ingérable. Vous avez organisé l'opacité et, aujourd'hui, vous l'utilisez comme justification.

KBH, vous l'avez voulue. KBH, vous l'avez créée. Et KBH, vous l'avez pilotée. Pendant ce temps, les locataires vivaient dans l'humidité, dans les pannes d'ascenseur, dans les dégradations des immeubles, avec des charges – on l'a dit et on l'a entendu des locataires ici – mal comprises et un sentiment d'abandon. Aujourd'hui, vous venez nous dire que KBH ne tient plus. KBH ne s'est pas effondrée toute seule. Elle a été laissée sans plan clair, sans investissements suffisants et sans transparence. Maintenant, la solution serait de supprimer tout simplement KBH.

Je veux être clair ici pour les habitants qui nous écoutent. Dans le traité, il ne s'agit pas d'un partenariat équilibré, il s'agit d'une absorption. Concrètement, KBH disparaît, le patrimoine est complètement transféré, la Ville perd la maîtrise directe de ses logements. Les chiffres se trouvent dans vos documents : 41 M€ pour le patrimoine transféré, pour une opération présentée comme technique, avec 310 K€ d'augmentation de capital. Je le dis fermement, les Kremlinois ont payé deux fois leurs logements sociaux. J'avais déjà dit cela dans mon intervention lors du dernier Conseil municipal. Aujourd'hui, on leur explique que l'on ne peut plus les gérer.

La gouvernance quitte Le Kremlin-Bicêtre pour Alfortville. C'est un fait. Il y a un point que beaucoup d'habitants ne comprennent pas, à juste titre. Logial est présidée par le Maire d'Alfortville, président de Logial Coop, Maire socialiste. Ce n'est pas une polémique, c'est un fait. Que cela signifie-t-il concrètement ? Les décisions stratégiques seront prises ailleurs, les arbitrages budgétaires aussi, les priorités d'investissement également. Je pose une question simple et légitime : qui peut garantir que, demain, les loyers du Kremlin-Bicêtre ne serviront pas à financer les travaux des logements d'Alfortville ou d'autres territoires ? Ce n'est pas une accusation, c'est une inquiétude légitime, une inquiétude politique parfaitement fondée. Quand la gouvernance s'éloigne, les priorités s'éloignent aussi.

Il y a un point fondamental que vous évitez soigneusement avec cette fusion : Logial devient seul maître à bord et Logial est un opérateur privé. Vous l'avez dit, la Coop était une manière hybride de gérer la coopérative KBH du Kremlin-Bicêtre. Cela a une conséquence directe, connue et documentée. Contrairement à ce que vous avez dit, les charges augmenteront et, mécaniquement, les loyers aussi parce qu'un opérateur privé raisonne comme un opérateur privé en termes d'équilibre financier global, de mutualisation des coûts, d'optimisation de la gestion. Ce n'est pas une accusation, c'est simplement un modèle économique. Aujourd'hui, malgré toutes les difficultés, la Ville est encore actionnaire majoritaire, elle peut encore intervenir. Demain, avec cette fusion, mesdames et messieurs, il n'y aura qu'un seul siège pour la Ville au Conseil d'administration de Logial, un seul siège occupé par M. le Maire, totalement minoritaire, sans pouvoir de blocage et sans contrôle réel ni sur les charges, ni sur les loyers, ni sur les priorités des travaux et ni sur la gestion quotidienne.

Un siège symbolique n'est pas un contrôle. Un siège, c'est une caution politique. Le Kremlin-Bicêtre perdra définitivement toute maîtrise de son logement social.

Vous parliez de garantie tout à l'heure. Or le protocole est rempli de formules comme « il pourra être mis en place », « sous réserve », « à compter de la finalisation future », « à adapter ». Il n'y a aucune date ferme, aucun calendrier opposable, aucune sanction prévue. Le conditionnel ne protège pas les locataires, il protège ceux qui ne veulent pas s'engager.

Sur Logial, je voudrais revenir aux locataires. Je veux être responsable dans mes propos. Il existe de nombreux témoignages publics, que l'on peut voir sur des sites internet, de locataires gérés par Logial. Ils font état d'un manque cruel de proximité, de changements fréquents d'interlocuteurs, de difficultés dans le suivi des réclamations, d'une relation déshumanisée, de charges mal expliquées. Ce sont des paroles de locataires. Elles existent, elles sont visibles, elles doivent être entendues. Quand des locataires alertent, on n'a pas le droit de dire à ceux d'ici « Faites-moi confiance ».

La dernière fois, je me suis adressé aux élus de la majorité, élus de gauche normalement. Je vais le redire parce que je pense qu'il est important de le dire. Comment peut-on défendre le logement social et supprimer un bailleur local, parler de justice

sociale et transférer la décision à un opérateur privé, revendiquer une certaine démocratie et passer en force contre le Conseil municipal et contre les locataires ? Cette décision est une faute politique lourde. Elle restera. Monsieur le Maire, vous aviez promis de ne pas passer en force. Vous essayez de le faire. Vous revendiquez la démocratie locale. Vous contournez le vote du Conseil municipal du 27 novembre. Vous dites agir pour les locataires. Les associations vous contredisent. À quelques mois des élections municipales, vous demandez aux élus de voter la disparition de KBH, l'augmentation préalable des charges et des loyers, un siège unique minoritaire pour la Ville, la perte totale de maîtrise du logement social.

Ce soir, vous ne nous demandez pas de voter technique, vous demandez aux élus d'abandonner les locataires. Nous refusons complètement. J'appelle solennellement les élus de la majorité, en particulier ceux qui se disent de gauche, à avoir le courage de revoter contre, comme le 27 novembre, pour les locataires, pour la démocratie et pour l'honneur politique.

Mounia BENSETTITI (Groupe Ensemble Changeons Le Kremlin-Bicêtre)

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs, nous sommes réunis aujourd'hui pour rediscuter exactement le même projet que celui soumis à notre Conseil municipal le 27 novembre dernier. À cette occasion, le Conseil a clairement exprimé ses réserves. Sur 32 votants, 18 ont voté contre, 1 a voté blanc et 13 pour. Ces chiffres sont révélateurs. Nous sommes 13 élus dans l'opposition, ce qui signifie que quelques membres de la majorité n'étaient pas convaincus par ce projet et ont exprimé leurs réserves. Ce résultat montre clairement que cette opération n'a jamais fait l'unanimité et qu'elle suscite des doutes sérieux, y compris chez certains membres de la majorité.

Je le rappelle, mais le rappel a été copieusement fait ce soir : la Ville du Kremlin-Bicêtre a déjà engagé près de 35 M€ pour reprendre et redresser ce parc HLM après une précédente fusion mal maîtrisée, marquée par une gestion dégradée et un déficit d'entretien. Aujourd'hui, après cet effort considérable pour les finances communales, il nous est proposé de céder ce patrimoine à l'euro symbolique dans le cadre d'une nouvelle fusion. Ce simple enchaînement doit nous alerter. Je conteste ce projet tel qu'il est présenté, car il transfère la gestion de près de 1 964 logements et 32 locaux commerciaux sans que les habitants et la Ville n'aient de garanties réelles sur la proximité, la réactivité et le suivi de la gestion.

La loi encadre certes cette opération, mais la conformité juridique ne suffit pas à en faire un projet acceptable pour les Kremlinois. Nous devons nous opposer à tout transfert qui affaiblirait le contrôle local et exiger des garanties strictes et opposables avant de considérer la moindre validation.

Je souhaite également insister sur un point politique majeur. Ce projet a déjà été rejeté par ce Conseil. Pourtant, nous sommes convoqués aujourd'hui pour examiner un texte à peine amendé, comme si le vote du 27 novembre n'avait jamais existé. C'est légal, sans doute, mais politiquement, c'est contestable. Le rejet de novembre était une sonnette d'alarme, une invitation à remettre la balle au milieu, à rouvrir le débat, à travailler autrement. Or nous avons le sentiment que la décision reste présentée comme inévitable, verrouillée, et que la discussion porte davantage sur la communication que sur le fond.

Conformément à l'article L. 411-2-1 du Code de la construction et de l'habitation, toute fusion entre organismes HLM donne lieu à une information des locataires concernés. Le texte n'impose pas explicitement un calendrier, mais il fixe une obligation claire d'information. Or informer *a posteriori*, une fois les décisions prises, ne répond ni à l'esprit de la loi, ni aux exigences d'une gouvernance moderne. Les habitants de KBH nous le disent clairement, ils ont le sentiment d'être mis devant le fait accompli, ballotés entre annonces tardives et informations partielles, sans possibilités réelles de comprendre, d'anticiper ou de contribuer. Dans un contexte de gestion publique digne de 2025, cette méthode n'est plus acceptable.

Plus grave encore, de nombreux Kremlinois indiquent avoir été informés de cette fusion principalement par nous, élus de l'opposition, et non par les canaux institutionnels. Ce constat révèle un déficit manifeste de communication officielle et alimente un sentiment d'exclusion démocratique. La fusion avec la coopérative absorbante, Logial Coop, est aujourd'hui présentée comme une solution de rationalisation économique et organisationnelle conforme au Code du commerce et au Code de la construction et de l'habitation. Mais, soyons clairs, la conformité juridique ne fait pas un projet politique. Rationaliser, ce n'est pas seulement mutualiser des structures ou réduire des frais, c'est aussi s'interroger sur le sens de l'opération, son calendrier et, surtout, ses conséquences concrètes pour les habitants. En l'état, cette fusion apparaît avant tout comme une décision technico-financière présentée comme inéluctable, sans concertation réelle des locataires. Une opération peut être légale, elle n'est pas pour autant légitime si elle se fait sans transparence, sans concertation préalable et sans co-construction.

Les exemples récents de regroupements ou de fusions d'organismes HLM consécutifs à des réformes législatives nationales visant à favoriser la consolidation des structures montrent des risques possibles : éloignement des décisions du territoire local, raréfaction des interlocuteurs directs pour les locataires et modifications des critères d'attribution et des règles de gestion locale.

Des expériences dans d'autres communes ont illustré que ces fusions, même présentées comme nécessaires pour assurer la pérennité financière, peuvent affaiblir la proximité avec les habitants et réduire la réactivité de la gestion. Ces constats soulignent que, si cette fusion devait être envisagée, il est indispensable de prévoir des garanties strictes pour maintenir le lien direct avec les habitants, préserver la qualité du service, assurer la maîtrise locale du patrimoine et veiller à ce qu'aucun délitement ne s'installe dans le temps. Pour l'heure, rien n'est acté dans ce sens.

Si cette fusion devait être examinée sérieusement, elle ne pourrait l'être qu'avec des garanties strictes, écrites et opposables : maintien d'une antenne locale opérationnelle sur le territoire, gouvernance locale avec une représentation réelle de la Ville et des locataires, transparence budgétaire sur les investissements réalisés localement, comité de suivi avec reporting public et mécanisme de réversibilité en cas de dégradation du service rendu. Or, en examinant le protocole proposé, je ne vois nulle part de clause de réversibilité. Sommes-nous condamnés à fusionner, à accumuler des échecs et à en payer le prix fort avec l'argent des habitants et le budget communal ? Cette absence de mécanismes sérieux de sortie rend la décision d'autant plus problématique et risquée.

En quinze ans, la Ville a fusionné, a subi une gestion dégradée, a racheté pour près de 35 M€. Aujourd'hui, on nous propose de céder à l'euro symbolique ce même parc. Ce sont des millions d'euros d'argent public engagés et un budget communal durablement affecté. Quand une décision est présentée comme inévitable et techniquement rationnelle, il est de notre

responsabilité politique de poser une question simple, mais essentielle : à qui profite réellement cette fusion ? C'est à cette question que nous devons répondre avant de voter.

Corinne BOCABELLE, Maire-Adjointe chargée des finances et de la tranquillité urbaine (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)

Monsieur le Maire, mesdames, messieurs, je souhaite remettre un peu d'ordre et de clarté dans ce débat, car ce que nous entendons depuis quelques jours, et même ce soir, relève moins d'une analyse sérieuse que d'un empilement de contradictions et de contre-vérités. On nous explique aujourd'hui que Logial serait le problème central. C'est pour le moins étonnant. Logial est associé de la SCIC depuis l'origine. Logial assure déjà le mandat de gestion. Pendant tout ce temps, vous n'avez jamais trouvé à y redire. Et, soudain, Logial deviendrait l'évidence que l'on aurait ignorée, presque une découverte tardive. Si ce partenariat était aussi problématique, pourquoi ne pas l'avoir dénoncé plus tôt ? Pourquoi ne pas avoir proposé une autre voie lorsqu'il en était encore temps ? Cette critique tardive manque sérieusement de crédibilité.

Dans le même temps, vous énoncez une prétendue opacité. Mais cette dénonciation est difficilement audible lorsque certains d'entre vous désertent les lieux de travail. Vous reprochez l'absence de débats en commission, le manque d'échanges, l'insuffisance des documents, alors même que vous avez choisi de ne plus participer aux commissions municipales et de transformer chaque Conseil municipal en scène d'affrontements. On ne peut pas refuser des espaces de travail collectif et reprocher ensuite l'absence de travail collectif.

Vous vous présentez aussi comme les défenseurs des locataires. Personne ici ne nie les difficultés qu'ils rencontrent. Oui, il y a des ascenseurs en panne, de l'humidité, des retards d'intervention. Et ces situations sont inacceptables. Mais, dans le même mouvement, vous rejetez le protocole qui prévoit précisément des outils concrets pour y répondre : une agence de proximité, une CALEOL spécifique au Kremlin-Bicêtre, un Comité de coordination entre la Ville, le bailleur et les représentants des locataires, ainsi qu'un calendrier de travaux de suivi. Reconnaître les problèmes tout en refusant les leviers qui permettent d'y répondre, ce n'est pas défendre les locataires, c'est les instrumentaliser.

J'entends aussi revenir le mot de « privatisation » comme un slogan. Il n'y a pas de privatisation. Ce n'est plus un patrimoine public au sens où vous l'entendez depuis 2019. Il n'y a ni abandon, ni cadeau, ni renoncement. Il y a une volonté de trouver des solutions concrètes pour améliorer le quotidien des locataires. Quand vous refusez les mécanismes qui renforcent le rôle et le poids de la Ville, les instances de suivi, les engagements écrits, la coordination régulière, la présence institutionnelle renforcée, c'est une posture idéologique, pas une protection réelle pour les habitants.

Il faut également rétablir quelques vérités factuelles. Vous parlez d'un bailleur public, comme si la SCIC était un office public. Ce n'est pas le cas. KBH est une coopérative, une SCIC. Et Logial est également une coopérative, une SCIC. Répéter une contre-vérité n'en fait pas une vérité.

Vous affirmez enfin qu'il n'y aurait eu ni avis ni transparence. Là encore, ce n'est pas vrai. Les associations de locataires ont été présentes dans les instances de KBH. Elles ont voté à l'unanimité au Conseil d'administration l'engagement de cette procédure.

Je conclurai simplement. Pendant que nous débattons, les habitants attendent. Ils attendent des réparations, des ascenseurs qui fonctionnent, des logements dignes, des réponses claires. Il est temps de résoudre les problèmes des habitants. Ils ont assez attendu.

Catherine FOURCADE, Maire-Adjointe chargée de la petite enfance et de la parentalité (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)

Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames et messieurs, je souhaite dire ceci ici, ce soir, en ce Conseil municipal du 18 décembre : merci, monsieur le Maire, de nous avoir permis de revoter ce soir. Merci, monsieur le Maire, de nous avoir convoqués de nouveau ici, en Conseil municipal. Votre humilité dans cet acte doit nous rendre fiers de vous. Vous avez reconnu un manque d'informations et une pédagogie insuffisante dans ce dossier complexe. Vous n'avez qu'une seule boussole, c'est l'intérêt des locataires.

Je souhaite rappeler, monsieur Banbuck, au passage, compte tenu de tout ce que vous venez de nous dire, qu'en 2019, c'est vous qui avez ouvert le feu en donnant complètement tous nos HLM directement à Valdevy, privé (ex-Opaly).

Je comprends très bien que vous soyez agacé ce soir et depuis quelque temps. Vous êtes toujours en guerre et en bataille contre M. Laurent qui a tout de suite changé tout ce que vous aviez mis en place. C'est votre bataille. Maintenant, M. Laurent n'est plus là. Vous pouvez arrêter de vous battre. C'est M. Jean-François Delage. Et M. Jean-François Delage, on peut vraiment lui dire qu'il relève le gant de tout ce qui a été mis en place. Accuser M. Jean-François Delage, c'est ridicule et ça n'a aucun sens. Encore une fois, je le remercie.

Il faut savoir que ce protocole n'est pas fait à la légère. C'est fait aussi avec un avocat. Il faut arrêter de croire que c'est à la petite semaine que l'on serait en train de faire des propositions. Heureusement que nous sommes ici, dans ce Conseil municipal. Monsieur Banbuck, je n'ai pas entendu ou quasiment pas le mot « locataires » ou « inconvénients », etc., à la différence de ce que disait M. Khiair.

Quant à M. Khiair, attention à qui vous donnez les responsabilités. La loi Elan est à l'origine de la perte de maîtrise du logement social. Ce n'est rien d'autre. À partir de 2019, les villes étaient un peu « dans les choux » pour le logement social. Il faut arrêter de faire croire que M. Jean-François Delage est le seul responsable.

Ce dossier était complexe. Ce n'était pas simple. Dans la majorité, nous nous sommes à nouveau concertés. Nous ne pouvons pas prétendre qu'il s'agit d'une décision confortable. Parce que c'est une décision difficile, elle nous oblige à être à la hauteur de nos responsabilités. Depuis le début, cela a toujours été la seule boussole de M. Jean-François Delage. Après le vote négatif au précédent Conseil, il n'a pas cherché à passer en force. Nous sommes toujours en démocratie, aujourd'hui encore. Il a fait le choix du dialogue, de l'explication et de la transparence. Personne n'a été mis de côté. Il y a eu des inventions et des *fake news*, mais tout le monde a bien été consulté. Les habitants ont été entendus. Ils sont entendus très souvent. Depuis

que nous sommes dans ce mandat, nous avons fait beaucoup de pieds d'immeuble. Les élus ont été à l'écoute sans arrêt pour se tourner vers toutes les problématiques qui existent et que nous connaissons. Les élus et le Maire entendent tout le temps la parole des habitants et des locataires et sont dans la plus grande proximité qui n'a jamais existé jusqu'à présent. Monsieur Banbuck, cela date aussi du moment où vous étiez au pouvoir, où il y avait aussi d'autres problèmes. Vous n'avez pas fait grand-chose.

La fusion avec Logial Coop s'inscrit dans cette logique. Il faut arrêter de dire que Logial Coop est un acteur inconnu. C'est un partenaire de la SCIC Kremlin-Bicêtre Habitat depuis deux ans. Nous travaillons ensemble depuis deux ans. M. Jean-François Delage a pris la relève avec toute l'équipe municipale. Cette fusion permet de sécuriser l'avenir du parc social et de donner les moyens financiers et techniques nécessaires pour engager les travaux attendus. Que signifie de s'opposer ? Est-ce s'opposer aux travaux ? Vous allez vous opposer longtemps ainsi en disant que les locataires ne doivent pas bénéficier de travaux ? On pourrait se poser la question. Souvent, à droite, on ne se pose pas trop la question du logement social sauf à se dire qu'il y en a un peu trop au Kremlin-Bicêtre (38,5 %) et de se dire que, si c'est en train de s'écrouler, il faudra raser les tours et après... au revoir ! Cela s'est entendu dans beaucoup de villes. Attention, je mets en garde. S'il y a un changement de gouvernance, il y a des risques. Dans ce cas, le logement social ne sera même plus traité du tout.

Cette décision est excessivement exigeante. Elle suscite vos interrogations. Mais elle est responsable. Et, surtout, elle montre que nous ne nous dérobons pas du tout. Nous faisons notre travail d'élus avec sérieux et courage. Oui, on a du courage et un seul objectif, un objectif clé : garantir l'avenir du logement social pour les habitants du Kremlin-Bicêtre.

Jean-François BANBUCK (*Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, Radical et Écologiste*)

Il y a eu, dans les deux dernières interventions, un certain nombre d'à-peu-près et de contre-vérités.

La première contre-vérité est de dire que le logement social kremlinien aurait été privatisé en 2019. C'est totalement faux. La date n'est pas bonne. La fusion dans Opaly a eu lieu en 2021. En fait, l'apport de l'Office public de l'habitat (OPH) Kremlin-Bicêtre Habitat à Opaly s'est fait avec un office public de l'habitat et non une société privée. Opaly, c'était l'Office public intercommunal d'Arcueil-Gentilly. Il y a eu une fusion avec l'OPH de Cachan. Il ne s'agit pas de villes de droite ou quelque chose m'a échappé. Il y a peut-être un scoop que, madame Fourcade, vous allez nous délivrer ce soir. À l'époque, cela s'est fait dans le cadre d'une obligation. Je rappelle que ce n'est pas un choix volontaire. Quoi qu'on en pense, la loi de 2018 impose un regroupement. D'ailleurs, ce que vous nous dites ce soir, c'est que cette loi avait raison. Je l'ai entendu à la réunion de lundi dernier : une société de cette taille n'est pas viable. C'est bien que le regroupement était indispensable. Il a eu lieu selon des modalités qui ne convenaient pas. Cela a été fait autrement. Dont acte.

Mais il y a une différence. Vous dites que l'on a « donné ». Or on a fusionné, on n'a pas donné. En fait, la contrepartie, c'était une gouvernance où les maires avaient un poids dans Opaly, puis Valdevy, qui n'avait rien à voir avec celui qui va être dévolu au Maire du Kremlin-Bicêtre dans Logial. Il y avait égalité. Il y avait un comité de gestion. Il y avait une gouvernance partagée. Je sais bien que M. Laurent avait démissionné de son poste de Vice-Président. Contrairement à ce que vous dites, madame Fourcade, je n'ai pas de problèmes personnels. N'essayez pas de mettre de la psychanalyse de bazar dans cette affaire. Cela n'a rien à voir. Il s'agit simplement de constater.

Et c'est là où je réfute les propos de Mme Bocabeille, comme si on découvrait aujourd'hui les problèmes de Logial. J'ai fait au moins trois tribunes sur ce sujet depuis 2024. Je ne suis pas le seul. Les questions d'efficacité du service de Logial ont été posées dès le début. Toujours à la réunion de la semaine passée, j'ai entendu : « On ne savait pas. C'est bizarre, il a fallu qu'on passe des marchés avec des entreprises pour l'entretien. » Mais je rêve. Vous avez eu trois ans pour préparer ce rachat et vous découvrez en 2024 qu'il faut passer des contrats d'entretien. Quel amateurisme !

Maintenant, vous venez nous dire que l'on serait pour ou contre les travaux. Le sujet n'est pas là. Le sujet n'est pas d'être pour ou contre les travaux. Il ne faut pas se focaliser sur la réhabilitation des Martinets, même si elle est attendue. En fait, la question, c'est l'avenir à moyen et long terme de notre organisme d'HLM. De ce point de vue, il a été souligné déjà qu'il y a d'autres réhabilitations à venir. On parle de la réhabilitation de 400 logements sur 2 000. On parle de 20 % du parc.

Ce qui m'intéresse, ce n'est pas seulement les 20 %, mais les 100 %. Je ne souhaiterais pas que, dans la précipitation de réaliser cette réhabilitation malencontreusement différée – mais dont vous êtes largement responsable –, on mette en péril les autres réhabilitations, la gestion de l'OPH et du logement social dans notre ville.

Latifa EL KRETE (*Groupe Ensemble Changeons Le Kremlin-Bicêtre*)

Mesdames, messieurs, chers collègues, monsieur le Maire, je ne reviendrai pas sur les raisons pour lesquelles nous avons voté en grande majorité contre cette délibération lors du dernier Conseil municipal. Elles ont été exprimées à nouveau ce soir par mes collègues. Je dénonce la méthode employée. Je reprends vos mots, monsieur le Maire. Vous parlez d'« instance démocratique ». Mais ce que nous vivons aujourd'hui n'en est pas une. Je rappelle un fait essentiel. Cette délibération a été rejetée, non seulement par l'opposition, mais de nombreux élus de votre propre majorité ont voté contre. Cela signifie une chose très claire. Ce n'était pas un désaccord partisan. C'était un désaccord de fond, partagé au-delà des bancs de l'opposition. Pourtant, quelques jours plus tard, cette même délibération nous est présentée de nouveau comme si de rien n'était, sans recul, sans travail approfondi, sans prise en compte des objections exprimées et, surtout, sans respecter un vote à majorité contre.

Vous nous indiquez ce soir que vous avez rediscuté avec vos élus de la majorité concernant cette délibération, sous-entendant que, peut-être, ils changeraient d'avis et voteraient pour. Cette capacité à changer d'avis aussi rapidement, si c'était le cas bien évidemment, sur une décision qui engage les habitants, des locataires et des familles, démontre une chose inquiétante. Les décisions ne sont pas mûries, elles sont précipitées. Or, aujourd'hui, des locataires sont présents. Ils nous parlent de leur quotidien difficile, de leurs craintes, de leurs réalités concrètes. Malgré cela, vous insistez, vous forcez. Ce n'est pas digne d'une instance démocratique. Ce n'est ni plus ni moins qu'un passage en force. La démocratie locale ne consiste pas à reconvoquer un Conseil jusqu'à obtenir le résultat souhaité. Elle consiste à assumer un vote, à le respecter, surtout quand il

révèle un malaise jusque dans votre propre majorité. Nous ne pouvons pas cautionner une gouvernance où des décisions lourdes peuvent être prises un jour, rejetées le lendemain, puis imposées le surlendemain. Par respect pour les locataires présents, par respect pour les élus, y compris ceux de votre majorité, et par respect pour la démocratie locale, nous voterons à nouveau contre cette délibération.

Ibrahima TRAORÉ, Maire-Adjoint chargé des solidarités, de l'action sociale et de la lutte contre la précarité (*Pour une Ville qui nous Rassemble, PCF et Apparentés, Tous Citoyens*)

Mesdames et messieurs, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, chers locataires – parce que nous sommes là pour parler des locataires –, dans mes propos introductifs, j'aurais souhaité parler du contexte dans lequel nous discutons. Je suis agréablement surpris de voir des gens que je ne voyais pas depuis un certain temps, notamment dans le public, s'intéresser au logement social. C'est très bien. C'est toujours bien que les habitants se saisissent de la question du logement. Ce qui me dérange, c'est ce que j'ai pu entendre. Je ne regarde pas très souvent les réseaux sociaux. Je vais plutôt sur le terrain pour écouter les gens et regarder la réalité. Je tiens à le dire pour la démocratie et pour nous tous, prêtons attention à certaines choses qui ont été dites, qui peuvent se traduire comme du populisme et peuvent se retourner contre les uns et les autres. On a des exemples dans l'histoire qui le montrent. Je tiens à le préciser.

Je reviens sur les propositions que notre groupe a faites. Il est important de le redire aux locataires. Nous l'avons dit lors du dernier Conseil municipal. Nous avons proposé des choses concrètes, notamment une grande enquête sociale pour déterminer les orientations du bailleur en termes d'investissements et de priorités sur les résidences qui seront rénovées en priorité et sur la durée de ces rénovations. Nous avons proposé des choses concrètes comme d'identifier les leviers, notamment financiers, pour agir et doter 100 % de notre parc de volets isolants contre le froid et la chaleur, pour imposer le principe d'« une demande-une réponse » entre les locataires et le bailleur à travers la création de conseils de locataires. Nous proposons de rendre publics chaque année les statistiques et les quotas d'attribution des logements sociaux de notre ville. Nous proposons aussi d'expérimenter un dispositif, comme je l'ai dit au dernier Conseil de sécurité interbailleur. Il a été évoqué, la question de la sécurité au sein du logement. C'est quelque chose de très important à travailler et à mettre en place. Nous avons aussi réaffirmé la possibilité pour les locataires d'acquérir des parts sociales.

Au vu de la situation, notre groupe ne vote pas forcément de gaieté de cœur. Comme il a été dit, Le Kremlin-Bicêtre n'est pas une île. Il y a un contexte national, international et économique. Tout le monde en a conscience.

J'aimerais m'adresser à une partie de l'opposition. Ce n'est pas souvent que je fais des compliments à l'opposition, mais j'ai bien aimé ce qu'a dit M. Banbuck sur certains points. J'y reviendrai.

Par contre, je préfère que l'on évite les attaques *ad hominem* et les leçons de morale sur les valeurs politiques des uns et des autres. Je n'ai pas besoin de citer la personne parce que les attaques *ad hominem* ne me concernent pas. Certains, dans ce Conseil municipal, qui sont dans l'opposition aujourd'hui, étaient, je le rappelle, dans la majorité auparavant. C'est bien de le rappeler. Après, chacun change de boussole quand cela l'arrange. En tout cas, j'ai des valeurs et des principes, et je ne bouge pas. Ceux qui me connaissent savent que je ne bouge pas de mes valeurs. Ce n'est pas de sitôt que je vais bouger de mes valeurs.

J'ai entendu des choses qui ont été dites par le public sur le choix de nos votes. On assume nos votes. On est des élus en responsabilité. Je ne réponds pas à la pression et je ne suis pas du genre à répondre à la pression. C'est pour répondre aussi à ce qui a été dit. Le Conseil municipal sert aussi de tribune dans le cadre des élections. J'en suis désolé pour les locataires. L'enjeu, c'est les locataires et l'avenir du logement.

Pour revenir à la question du logement, des propositions ont été faites. La seule proposition que j'ai trouvée intéressante dans le débat démocratique est celle de M. Banbuck qui a posé une option sur une éventuelle exploration de la piste de Valophis. Dites-moi si je me trompe, monsieur Banbuck. Cela aurait pu être une option. Notre groupe n'est pas forcément favorable.

Dites-moi si je me trompe, monsieur Khiar, mais j'ai cru entendre que vous auriez fait le choix de rester chez Valdevy. Certains suivent l'actualité sur ce qui s'est passé à la Mairie de Vitry-sur-Seine et sur ce que vivent les locataires de Valdevy. Les problématiques de gestion de proximité et de loyer y sont une réalité.

J'ai entendu la question des charges. Ces charges ont été appelées par Valdevy alors que les locataires ne devaient pas les payer. Je vous invite à vous rapprocher des associations de locataires et à vous investir sur ces questions. En démocratie, les élus s'investissent, mais on ne peut rien faire si les gens ne s'investissent pas.

Pour revenir de manière concrète sur le sujet qui nous amène à refaire passer ce protocole de fusion, il est important de fusionner avec Logial tout en ayant des garanties sur le lissage des loyers. Ne nous voilons pas la face. Il y aura une augmentation des loyers comme chaque année. C'est dû à l'inflation. Mais les loyers doivent être conditionnés à la rénovation et à un service de proximité de qualité. C'est important pour les locataires.

Avec le retrait de l'État, les logements sont principalement financés par les loyers. Beaucoup de gens rencontrent des difficultés sur le plan social. C'est la réalité. Pour être en charge des solidarités, je peux vous dire que de nombreux locataires de KBH ont des difficultés à payer leur loyer. Dans la fusion et dans l'accord, il est bien précisé qu'un travail sera fait, notamment avec les services sociaux de la Ville et les services sociaux de Logial, pour accompagner les familles. Ce sera un enjeu important.

Cela répond à un enjeu soulevé par une personne du public, c'est-à-dire la question de la gentrification. Souvent, on dit que Le Kremlin-Bicêtre est un petit village aux portes de Paris. La mixité sociale est importante. Les transports sont arrivés, ce qui permet aux gens de se déplacer à moindre coût et dans les meilleures conditions possibles. Mais nous sommes confrontés à la montée du foncier et à la spéculation. C'est une réalité. On parle du logement social, mais il faut aussi parler du logement privé. 14 % des logements privés au Kremlin-Bicêtre sont vides. C'est problématique. Des gens spéculent. Notre groupe est force de propositions pour faire en sorte que ceux qui spéculent sur les loyers soient taxés et que cet argent permette de construire des logements et d'améliorer la qualité des services publics apportés aux gens.

Monsieur le Maire, chers collègues, j'ai fini mes propos. Notre groupe votera cette fusion dans l'intérêt des locataires et non dans un intérêt politique. Je m'adresse aux locataires : certains jouent avec votre colère légitime. Je connais très bien le logement de KB Habitat. Beaucoup le savent. Prêtez attention au contexte et au jeu que font certains membres de l'opposition.

Toufik KHIAR (Groupe Écologistes et Citoyens du Kremlin-Bicêtre)

Chers collègues, mesdames et messieurs, monsieur Traoré, vous étiez apparemment en train de me viser personnellement dans vos propos. On va essayer de répondre à vos propos. J'étais en train de parler de la gauche tout à l'heure et je disais qu'il fallait assumer le vote. Maintenant, vous l'avez dit. C'est clair, net et précis. D'ailleurs, vous faisiez justement une campagne sur le logement social. Drôle de conception du logement social quand on le donne au privé. En tout cas, les habitants jugeront par eux-mêmes de vos actions et de votre vote ce soir.

Il me semble que Mme Bocabeille nous a encore parlé des commissions. Je vous propose de faire quelque chose de pédagogique, madame Bocabeille. Nous allons dire la vérité aux habitants. Quand on venait en commission et que l'on posait des questions à la majorité, on n'avait pas de réponse. À la fin, on n'est plus venu. Dès que l'on vous posait des questions techniques, non seulement on ne disposait pas des documents, mais on n'avait pas de réponse. Dans ce cas, à quoi cela sert-il de venir en commission ? Il faut le dire, parce que vous êtes en train de dire que l'opposition ne vient pas en commission. Cela fait au moins cinq fois que vous nous dites cela en Conseil municipal. C'est faux. Nous sommes venus en commission, mais nous n'avons pas reçu de réponse. À un moment, ça suffit, il faut dire la vérité.

Anissa AZZOUG, Maire-Adjointe chargée du logement et de la lutte contre l'habitat indigne (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)

Vous êtes venus une fois en six ans.

Toufik KHIAR (Groupe Écologistes et Citoyens du Kremlin-Bicêtre)

On vient, on pose des questions et vous ne nous répondez jamais.

Jean-François DELAGE, Maire

On ne va pas faire un débat là-dessus.

Toufik KHIAR (Groupe Écologistes et Citoyens du Kremlin-Bicêtre)

Monsieur le maire, excusez-moi. Votre collègue a pris la parole. Elle n'avait même pas l'autorisation de prendre la parole. Je vais donc répondre. On est beaucoup de l'opposition à être venus aux commissions. Jamais vous ne répondez aux questions. Arrêtez de dire que l'opposition ne vient pas aux commissions. Vous ne nous répondez jamais. À un moment, on ne vient plus parce qu'il n'y a pas de réponse. Cela ne sert à rien de venir.

Jean-Pierre RUGGIERI (Groupe Ensemble Changeons Le Kremlin-Bicêtre)

Mesdames et messieurs, chers collègues, avant de directement intervenir sur la délibération, je voudrais dire quelques mots. En 2021, me semble-t-il, vous aviez organisé un Conseil municipal exceptionnel sur la question du logement au Kremlin-Bicêtre. À l'époque, nous avons déjà affirmé un certain nombre de choses.

En particulier, nous avons affirmé que la priorité des priorités, avant de se lancer dans des opérations immobilières, c'était de rénover les logements sociaux de KBH. C'était pour nous une priorité.

Nous avons défendu un deuxième élément. Nous avons été extrêmement surpris qu'après plus de vingt ans de gestion de gauche par des partis (Parti socialiste, Parti communiste et MRC à l'époque), il y ait encore dans cette ville 9 % de logements indignes. Nous avons dit qu'il fallait se focaliser d'abord sur ces aspects, supprimer les logements indignes au Kremlin-Bicêtre pour, ensuite, rénover les logements sociaux. Manifestement, personne ne nous avait entendus en 2021.

Ce soir, nous évoquons la délibération rejetée lors du dernier Conseil municipal. La délibération concernait la fusion de KBH avec Logial Coop. À l'issue de ce vote, vous avez déclaré publiquement, monsieur Delage : « Je prends acte de la décision du Conseil municipal et je respecte le choix démocratique. » Or, ce soir, vous nous présentez la même délibération, sans modifications substantielles, et vous tentez à nouveau de la faire adopter. Il faut le dire clairement, ce n'est pas un respect du vote, c'est un contournement de la décision du Conseil municipal.

Le problème n'est pas seulement procédural, il est politique et démocratique. Quand un maire affirme respecter un vote, puis revient à peine trois semaines plus tard avec le même texte, la parole publique perd de sa valeur. Lorsque la parole politique n'est plus tenue, c'est la confiance démocratique qui recule.

Mais la situation est plus grave encore. Lors du précédent Conseil, et encore ce soir, vous avez affirmé que les associations de locataires avaient été informées, consultées et qu'elles soutenaient ce projet. Or les faits sont aujourd'hui établis et m'ont été confirmés à l'instant. Les associations n'ont pas été réellement consultées. Au moins deux associations sur trois se sont prononcées contre cette fusion. Aucun soutien collectif n'a été exprimé. Il ne s'agit ni d'une imprécision ni d'un malentendu. Il s'agit d'une affirmation inexacte, faite publiquement en Conseil municipal, le 27 novembre et encore ce soir. Cela pose un problème démocratique majeur. Un maire n'est pas un citoyen comme les autres. Il est le garant de la parole publique, de la transparence et de la confiance institutionnelle. Lorsque l'on justifie une délibération sur la base de consultations qui n'ont pas eu lieu, la confiance est rompue. Ce type de méthode alimente précisément ce que nous prétendons tous combattre : la défiance démocratique, le rejet du politique et les populismes.

Ce passage en force, comme de nombreux intervenants l'ont dit, intervient de surcroît dans une période préélectorale, au moment même où un débat clair, transparent et contradictoire aurait été non seulement possible, mais nécessaire. C'était le moment d'ouvrir une discussion de fond sur la gouvernance de KBH, la place des locataires, la gestion du patrimoine, la transparence des décisions et l'avenir de ces résidences. Vous avez fait un autre choix : celui de l'accélération, du fait accompli.

et du verrouillage. Ce soir, vous passez outre la décision déjà exprimée du Conseil municipal, l'opposition majoritaire des associations de locataires et la parole des locataires eux-mêmes qui n'ont jamais été réellement entendus. Ce n'est pas une erreur de méthode, c'est un choix politique. Pour notre part, nous défendons une démocratie locale vivante, fondée sur l'information, la participation et le respect de la parole donnée.

Enfin, je veux souligner un point essentiel relevé ce soir à plusieurs reprises. La gouvernance issue de cette fusion placerait le pouvoir réel hors de notre commune, sans contrôle démocratique local effectif. Ce montage ne renforce ni l'influence du Kremlin-Bicêtre, ni la capacité d'action au service des locataires. Monsieur Delage, en revenant sur votre parole, en représentant une délibération rejetée et en refusant un véritable débat avec les locataires et leurs représentants, vous n'apaisez pas la défiance démocratique, mais vous la renforcez. Pour toutes ces raisons, nous voterons contre cette délibération et nous continuerons à défendre une démocratie locale respectueuse des habitants, des décisions prises et de la parole publique.

Lionel ZINCIROGLU (Groupe Ensemble Changeons Le Kremlin-Bicêtre)

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs, « choisir, c'est renoncer ». C'est une citation que nous attribuons souvent au philosophe André Gide, parfois à Lionel Jospin, parfois à d'autres. Elle n'a jamais été aussi juste qu'aujourd'hui. Ce soir, vous choisissez la voie de Logial Coop. Mais, avant tout, ce soir, vous faites aussi preuve d'un renoncement. Vous renoncez au contrôle du logement social kremlinois. Ce choix et ce renoncement, ce sont les vôtres, monsieur le Maire, monsieur Delage. Vous les assumez pleinement à travers une tentative de passage en force. C'est précisément ce qui frappe ce soir.

Comme beaucoup de Kremlinois, j'ai reçu récemment votre lettre de candidature dans ma boîte aux lettres. J'y ai cherché un mot : « logement » ; puis deux : « logement social ». Et je ne les ai pas trouvés. Là aussi, dans votre courrier à l'attention de tous les Kremlinois, vous avez renoncé. Les mots ont une importance. Ce renoncement n'est pas anodin. C'est un choix politique, le vôtre, un choix fort, un choix lisible, révélateur de la vision de la ville que vous portez aujourd'hui.

Cette délibération, monsieur le Maire, vous l'avez déjà présentée. Elle a été rejetée. Ce Conseil municipal a fait l'objet de huit heures de débat, raison pour laquelle je ne répéterai pas ce que nous avons dit, ni les rappels de nos propositions du passé. Cette délibération a été rejetée sciemment par le Conseil municipal, y compris par des membres de la majorité. Pourtant, vous la représentez ce soir. Cette forme d'obstination rend la situation non seulement confuse, mais aussi profondément préoccupante. À nos yeux, ce que vous avez fait n'est ni pertinent ni responsable. Il faut le dire sans gêne, dans tout le cheminement de ce dossier, vous avez menti, de son rejet lors de la dernière séance du Conseil municipal jusqu'à ce jour, et sans le moindre scrupule.

Vous nous avez réunis à deux reprises après le dernier Conseil municipal lors de conférences de présidents de groupe. La première, le 2 décembre 2025, s'est faite en présence exclusive des présidents de groupe. Ce jour-là, vous nous avez expliqué que les crédits de la Banque des Territoires pour le projet des Martinets n'avaient pas été accordés en affirmant, ce soir-là, devant nous tous, que la seule et unique raison en était la situation financière de KB Habitat. Vous n'avez même pas évoqué, ce soir-là, la notion des subventions.

Je vous avoue qu'aujourd'hui encore, je reste sidéré par votre méthodologie, la vôtre et celle de vos équipes, depuis 2021. Une campagne de communication a été menée. Une coopérative a été lancée avec Logial Coop comme partenaire et associé. On nous a affirmé à cette époque, noir sur blanc, avec des garanties écrites comme ce soir, que cette association avec Logial Coop permettrait justement et précisément d'obtenir ces financements. Au moment même où vous engagez les premiers travaux sur des logements témoins aux Martinets, vous nous annoncez soudainement que les fonds et les prêts demandés ne seront pas octroyés et que, sans Logial Coop, les financements ne viendront pas. Logial Coop était pourtant déjà présent comme partenaire et associé de cette SCIC, comme vous l'avez très bien précisé ce soir, madame Bocabeille. Ce soir, vous nous expliquez que les subventions de l'État sont supprimées. Doit-on vous donner des exemples, mesdames et messieurs, de communes qui ont bénéficié depuis des dizaines d'années de subventions conséquentes pour rénover leur parc social ? À Chevilly-Larue, par exemple, des bailleurs sociaux, et notamment Valophis Habitat, ont mis en œuvre de vastes et conséquentes opérations de travaux dans des quartiers de logements sociaux anciens et dégradés, aujourd'hui dans un état digne et décent.

Là où l'immobilisme a été exemplaire au Kremlin-Bicêtre pendant de nombreuses années – et pas que durant votre mandat, monsieur Delage –, d'autres villes ont avancé. Quoi que puissent être leurs couleurs politiques, et avec les mêmes contraintes que Le Kremlin-Bicêtre, tant sur le plan national que sur le plan financier, elles ont avancé. Tout cela démontre un manque cruel de cohérence dans tout ce que vous nous expliquez depuis tout à l'heure.

Mais il manque surtout, monsieur le maire, beaucoup de sincérité dans vos discours, dans vos prises de position publiques comme dans vos communications. Ce choix relève encore avant tout d'une volonté personnelle. Tout cela dépasse l'intérêt général, tout cela dépasse l'intérêt de la ville. Vous qui invoquez sans cesse l'humanisme, la force de l'humain dans chacune de vos communications, je me permets de vous rappeler une valeur essentielle et pourtant largement absente de votre mandat : la sincérité. Je crois profondément à l'humanité et je ne doute absolument pas de votre humanisme, monsieur Delage. D'ailleurs, quelles que soient nos divergences politiques, je considère que nous sommes ici toutes et tous animés par une grande part d'humanité. Mais, en responsabilité politique, je crois d'abord à la sincérité, parce que, visiblement, l'humanité ne vous permet pas de tout dire, et encore moins d'être sincère dans vos discours et dans vos choix politiques. C'est précisément là, monsieur le maire, que se situe la différence fondamentale entre vos positions et celles de notre groupe. Vous revendiquez une posture que vous présentez comme plus humaine que les autres. Pour notre part, nous considérons que l'humanité est une qualité partagée par tous. En responsabilité, nous préférons l'adoption d'une position sincère et lucide sur les situations qui concernent notre ville. Même lorsque cela peut paraître virulent pour certains, notre groupe s'attache à des prises de position sincères, assumées et responsables. Cela peut parfois susciter des réactions à court terme, mais cela finit toujours avec le temps par être compris et accepté.

Et si, ce soir, nous faisons collectivement preuve de sincérité à propos de cette délibération, à la condition, bien entendu, que les documents aient été lus, analysés et compris avec rigueur et objectivité, et en dépassant les réflexes partisans et politiques,

nous serions alors conduits à reconnaître une réalité très simple concernant les documents présentés à deux reprises dans le cadre de cette fusion-absorption. Il n'existe aucun pacte de contrôle. La Ville ne disposera d'aucune majorité en Assemblée générale. La Ville ne possédera qu'une seule voix au Conseil d'administration de Logial Coop. Quant au Comité de coordination dont vous semblez si fier, il s'agit d'un comité purement consultatif. Autrement dit, aucun pouvoir de décision, aucun contrepoids politique. La Ville du Kremlin-Bicêtre sera donc associée, certes, mais réduite à une présence institutionnelle, un droit de regard, une capacité d'alerte, si on veut être indulgent, une très légère influence, mais aucun pouvoir de blocage, aucun contrôle partagé, ni en Conseil d'administration, ni en Assemblée générale. Autrement dit, très simplement, tout dépendra désormais du bon vouloir du Président de Logial Coop, qui est M. Luc Carvounas, Maire d'Alfortville. C'est lui qui décidera s'il y a ou non une attention particulière à porter aux locataires du logement social kremlinois. Et si, demain, il décidait de ne pas engager les travaux, d'instrumentaliser le logement social, d'augmenter les loyers ou d'agir selon ses seuls intérêts, nous n'aurions toutes et tous, quelle que soit notre différenciation politique, et même vous, monsieur Delage, si vous étiez amené à être reconduit, strictement aucun levier pour l'en empêcher. Voilà la sincérité de ce dossier.

C'est précisément cette vérité que vous refusez d'expliquer ce soir aux Kremlinois. Tant qu'il n'existe aucune garantie permettant à la Ville de conserver un véritable poids sur les engagements pris, c'est-à-dire la capacité d'imposer en Conseil d'administration, comme en Assemblée générale, des décisions par le vote, rien de ce qui est écrit aujourd'hui n'aura de valeur demain. Il faut s'en tenir au droit, il faut s'en tenir au pouvoir décisionnel. Sur ces deux plans, tout cela est mal négocié et tout cela est fait au détriment de l'intérêt de la Ville. Dès lors, l'avenir du logement social au Kremlin-Bicêtre ne dépendra plus que du bon vouloir du Président de Logial Coop. C'est cette vérité et cette sincérité qui devraient nous rassembler ce soir, femmes et hommes de gauche, écologistes, centristes, sans étiquette et même de droite. Nous ne devons pas accepter un accord qui est en réalité un cadeau sans garantie fait au maire d'une autre ville et à un parti politique. C'est à partir de là que s'arrête l'intérêt général, mesdames et messieurs. C'est là que l'on redonne un pouvoir que l'on ne pourra ni freiner, ni contraindre, ni orienter par le vote si, demain, l'envie prenait à ce bailleur de ne plus rien faire. C'est le cœur du problème. C'est le véritable enjeu de ce choix et, donc, de ce renoncement.

On ne respecte réellement les gens qu'en leur disant les choses, même quand elles dérangent, et surtout quand elles dérangent. La politique au Kremlin-Bicêtre a trop longtemps confondu bienveillance et infantilisation, humanité et mensonges, paix sociale et évitement. À force de ne pas dire les choses, vous n'avez pas apaisé la commune. Regardez, vous l'avez rendue méfiante. À force de promettre ce que l'on savait impossible, vous n'avez pas créé de l'espoir, vous avez fabriqué du ressentiment. La sincérité n'est pas l'ennemi de la solidarité, elle en est la condition. Dire la vérité sur les contraintes budgétaires, c'est respecter les habitants. Dire la vérité sur les délais, c'est respecter les locataires. Dire la vérité sur ce que l'on peut faire et sur ce que l'on ne peut pas faire, c'est traiter les citoyens comme des adultes.

Tout cela impose une règle très simple : ne jamais promettre ce qui dépend d'un autre. Dire ce soir que Logial Coop aura la main sur le logement social et qu'elle rénovera absolument tout avec tous les moyens nécessaires, c'est refaire exactement la promesse que vous avez tenue en 2021. Désolé de vous le dire, ce n'est pas sincère. Car, dans ces documents, absolument rien n'obligera Logial Coop à agir tant que le contre-pouvoir de la Ville du Kremlin-Bicêtre n'est pas garanti par le vote. Vous avez une responsabilité, monsieur le Maire, vous qui aimez dire que d'autres mentent, celle de ne pas travestir le réel et, *a fortiori*, en période électorale.

En choisissant malheureusement de porter ce sujet sur le terrain du débat électoral, vous vous exposez d'ailleurs à un risque juridique, le Code électoral encadrant strictement l'expression et les décisions relatives à des sujets aussi structurants en tant que Maire sortant à l'approche d'un scrutin. Un tel dossier aurait de toute évidence dû être traité en amont ou reporté éventuellement à l'issue de cette période sensible, comme vous le rappeliez, monsieur Delage, en début de ce mandat en 2020, à vos prédécesseurs lors du choix de Valdevy. Si l'on veut évoquer le sujet de l'immobilisme, sur ce dossier, il a duré des années. Vous le voyez bien, quels que soient vos arguments, vous serez inévitablement ramenés sur ce terrain d'une décision électoraliste parce que ce dossier n'aurait jamais dû être conduit de cette manière et durant cette période.

La confiance, monsieur le Maire, ne se décrète pas. Elle se construit. Et ce soir, vous en portez l'entière responsabilité. Et si, malgré tout, ce vote devait être favorable ce soir, j'espère très sincèrement, mesdames et messieurs, élus de la majorité, monsieur le Maire, pour l'ensemble des locataires du parc social kremlinois, que nous n'aurons pas à rappeler demain les débats très clairs que nous avons eus ce soir lorsque les engagements ne seront pas tenus.

Geneviève ÉTIENNE, Maire-Adjointe chargée de l'écologie populaire, des espaces verts, des mobilités et du bien-être animal (Pour une Ville qui nous Rassemble, PCF et Apparentés, Tous Citoyens)

Monsieur le Maire, chers Kremlinois, chers collègues, je ne vais pas surcharger le débat en reprenant les différents volets techniques, pour une raison très simple, c'est que j'en suis tout à fait incapable. Mme Fourcade a souligné l'humilité de Jean-François Delage à venir une deuxième fois s'exposer aux tirs nourris des attaques. Moi, je revendique l'humilité également. Je ne vais pas rivaliser avec tous les spécialistes du logement social qui ont fait preuve d'une grande éloquence ce soir. Pour autant, je siége dans cette assemblée en tant que non-spécialiste du logement social. J'ai la possibilité et même le devoir de voter en Conseil municipal. C'est la démocratie. Personnellement, je crois à la démocratie représentative. On choisit des représentants, ce qui envoie des gens comme moi, qui n'y comprennent pas toujours tout, porter la voix pour les habitants qui se sont dit qu'ils pouvaient envoyer quelqu'un comme moi. C'est fou, la démocratie.

J'éprouve ce soir, autant que le 27 novembre dernier, un écœurement très grand. Madame El Krete, vous avez parlé de malaise dans la majorité. Ce soir, je ne m'exprime en partie que pour moi-même et, en effet, je vous rejoins. J'éprouve un malaise, voire un écœurement devant la façon dont notre vie politique locale, qui n'a rien à envier à la vie politique nationale, instrumentalise la détresse des gens. J'ai envie de dire aux habitants du Kremlin-Bicêtre et du logement social : non, je n'y vis pas ; non, je n'y ai pas mes parents ; non, je ne me suis pas rendue à votre rencontre. J'agis ailleurs. Ce n'est pas mon espace. J'ai envie de vous dire une chose. J'ai juste envie de dire pardon. Oui, on a certainement « merdé ». Oui, les politiques se trompent. Oui, ce n'est pas tellement qu'on promet parce qu'on est vicieux, mais on a des visions pour l'avenir, on imagine des mécanismes, on fait des paris sur l'avenir et on se plante.

Le choix de 2019 de se constituer en Coop, j'y ai cru. Je ne comprenais pas tout, mais, idéologiquement, cela me convenait. En effet, je trouve que l'idée d'un contrôle est prétentieuse et ambitieuse. Certainement, c'est trop. Le contrôle, c'est toujours un peu inquiétant en plus. Il n'empêche que j'y croyais. Cela cadrerait bien avec la femme de gauche. On va peut-être aussi arrêter avec ça. Je suis quelqu'un d'engagé au service de l'État dans mon métier et dans mes convictions. Je me tiendrai à cela : engagée au service de l'État et de la République. Je n'irai même pas plus loin. En 2019, cela me convenait bien. Y renoncer aujourd'hui, cela ne me convient pas. Cela ne me convient pas du tout.

Voilà une des raisons aussi pour lesquelles j'ai envie de demander pardon. Mais j'ai aussi envie de vous dire qu'un responsable politique, le temps passe dans sa vie, les circonstances évoluent, sa pensée avance, le réel s'impose, l'idéologie recule. C'est douloureux. Je ne sais pas si André Gide, qui n'est pas philosophe, mais qui est écrivain, a dit que « choisir, c'est renoncer ». Je suis d'accord. Faire un choix, c'est ne pas choisir autre chose. On en est toujours tous là, aussi quand on est élu de la République et élu au Kremlin-Bicêtre.

On nous a fait des leçons de sincérité. Quand on est élu, on tâche de prendre les bonnes décisions. On n'est pas guidé que par la cupidité, le vice, la haine ou je sais quoi. On tâche au mieux, en conscience, de prendre des décisions. Parfois, il s'avère qu'elles ne sont pas bonnes, que l'on aurait peut-être pu faire mieux ou que le contexte aurait pu nous être plus favorable. Ou que sais-je encore ?

Que va-t-il se passer demain pour notre office HLM ? Je n'en sais rien. Ce soir, ici, beaucoup de gens savent beaucoup de choses, n'est-ce pas ? Oui, nous perdons la main. Ce n'est pas moi qui vous dirai le contraire. J'en suis malade. Mais chez ceux qui prétendent qu'il y a de meilleures solutions, je n'ai pas entendu grand-chose de concret. Et il faut le reconnaître, eux non plus, je ne les accuse pas d'être vicieux. Pas plus que nous, ils n'ont la main sur l'avenir. Comme nous, politiquement, ils parient sur l'avenir. Ils font un autre pari, c'est tout. Il n'y a pas à se raconter de plus amples hypothèses dissimulées ou mensongères.

Ici, il y a des hommes et des femmes de conviction, mais il y a aussi des agitateurs et des opportunistes. Il y en a qui profitent de la situation pour régler d'autres comptes et pour s'immiscer dans une campagne. Je les connais bien. Je suis élue depuis un certain temps mais, rassurez-vous, il en est terminé pour moi bientôt. Je connais ces gens qui viennent sauter sur les litiges, sauter sur les conflits, agiter dans leur coin.

Demain, ils seront élus de rien du tout. Ils ne viendront même pas exercer la fonction difficile d'élus. Ils préfèrent assister aux réunions publiques et s'agiter, parler fort, en levant les bras. Ils préfèrent venir là nous parler de démocratie. Quant à devenir élus eux-mêmes, non, ce sont des purs. Ils n'ont pas que cela à faire. Cela deviendrait sérieux. Et on s'exposerait. Parce qu'en

étant élu, on s'expose. On en prend « plein la gueule ». Mme Fourcade parlait d'humilité. C'est très paradoxal, la politique. Il faut être à la fois orgueilleux et vaniteux, sans doute égocentrique, mais il faut être prêt à en prendre « plein la gueule », que ce soit ici, en réunion publique, sur le marché, en conseil de quartier. Je ne me plains pas parce qu'on n'en prend pas « plein la gueule » tout le temps non plus. Il y a de très beaux moments et de très belles rencontres. C'est ce qui fait tenir. Mais je connais, dans cette salle, les agitateurs et les opportunistes qui aiment le remous, qui aiment le chahut politique et même populiste. J'ai bientôt terminé. J'aimerais juste m'exprimer sur un dernier point : la question du passage en force. Il s'agit de revenir ici, de redébattre encore et d'y passer encore quelques heures. Il s'est passé quelques autres éléments depuis deux ou trois semaines. Il y a eu des rencontres. Il y a eu la tentative d'un dispositif transpartisan demandé par M. Banbuck. Il y a eu la rencontre de différents acteurs. Il y a eu la poursuite des débats en interne à la majorité. Certaines choses ont avancé, d'autres non. Pour ma part, je reste sur le sentiment d'un gâchis. Mais, pour reprendre une partie des propos de M. Zincioglu ce soir et il y a trois semaines, il s'agit ici d'un exercice de réalisme, de lucidité, de pragmatisme, au pied du mur. Oui, j'assume, c'est ainsi que je le vis. Nous aimerions qu'il en aille autrement. Pour ma part, je crois qu'il nous faut prendre cette décision. On pourrait estimer que c'est court-termiste. Certains ont parlé de l'avenir à moyen et long terme de notre office. L'avenir à moyen et long terme me paraît très sombre. Quant à l'avenir de notre office, je ne sais pas. À plus court terme, il faut que les travaux puissent avoir lieu tels qu'ils étaient mis en route. Vous me direz que c'est humble comme objectif. Ce n'est pas l'avenir à long terme de notre office, mais ce sont les travaux engagés et indispensables. Il me semble que je n'ai pas entendu ni ce soir ni dans les diverses discussions que j'ai pu avoir à droite, à gauche, d'alternatives véritablement crédibles. Pour ces diverses raisons qui valent ce qu'elles valent, vue de ma fenêtre, avec mon intuition, à partir de mes échanges et mon expérience sinon du logement, mais des débats politiques, je soutiendrai cette délibération présentée ce soir.

Enrica SARTORI, Conseillère municipale déléguée aux droits des femmes (Génération.S)

Je ne comptais pas intervenir ce soir, mais je vais expliquer pourquoi notre groupe vote pour cette délibération. J'ai un point de vue un peu particulier parce que j'étais au Conseil d'administration de KBH. J'étais bien là quand il y a eu le vote des représentants des locataires. Je voulais déjà apporter cette première précision. Il n'y a pas seulement le procès-verbal qui le confirme. J'étais là. Par ailleurs, j'ai vu, comme tout le monde, les publications des locataires sur Facebook. Je me suis rendue dans les logements qui, à l'évidence, ont besoin de travaux urgents. Ce ne sont pas des travaux que l'on peut reporter un ou deux ans. Or c'est ce qui va se produire si on ne fait pas cette fusion. Je sais que c'est vécu un peu comme un chantage, mais, en fait, on a beau retourner le problème dans tous les sens, ces travaux ne peuvent pas attendre un ou deux ans d'après ce que j'ai vu, ce que l'on a tous vu et les témoignages des locataires.

On a travaillé sur le projet avec mon groupe, avec M. le Maire qui nous a alertés sur le refus du prêt par la banque. On s'est posé les mêmes questions que tout le monde. On est tous passé par les mêmes étapes. Il me semble que la grande différence était que nous étions confrontés aux documents.

Le Maire a voulu faire des réunions transpartisanes avec tous les groupes du Conseil municipal. Une réunion a été demandée par l'opposition. Je n'ai pas bien compris ce qui s'est passé, mais ils ne sont pas venus finalement. Seul M. Banbuck est venu. Dans cette réunion, il y avait des représentants des locataires, de Logial, de KBH, un représentant de la Fédération des Coop HLM et d'Arcade. Toutes les interventions allaient dans le même sens. Cela a été décrit tout à l'heure. Je ne vais pas revenir sur ce qui a été expliqué. La question qui se pose et qui motive mon vote est la suivante : peut-on défendre le logement social et accepter en même temps le mal-logement ? Pour ma part, franchement, je ne le peux pas. Je ne peux pas avoir des voisins qui vivent dans un appartement ultra humide, ou sans ascenseur, ou avec des bouts de plafond qui tombent. C'est ce que j'ai vu. Pour toutes ces raisons, notamment pour des raisons de santé et de sécurité pour les habitants, nous avons décidé de voter pour.

Jean-François DELAGE, Maire

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Non. Puisque ni moi ni Mme Azzoug ne prenons part au vote, je confie la présidence à M. Chiakh pour organiser le vote. Y a-t-il des explications de vote ?

Jean-François BANBUCK (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, Radical et Écologiste)

Monsieur le Maire, ce n'est pas une explication de vote. C'est pour dire que Mme Sartori est toujours sur le Kbis ce soir.

Jean-François DELAGE, Maire

Mme Sartori a démissionné. Nous nous sommes renseignés. C'est la date de sa démission qui fait foi. Cela a été acté par KBH.

Intervention hors micro.

Jean-François DELAGE, Maire

On s'est renseigné, c'est la date de démission et l'envoi de la lettre recommandée de démission qui fait foi. Je laisse M. Chiakh prendre la présidence pour organiser le vote.

Sidi CHIAKH, Maire-Adjoint chargé de la voirie, du stationnement et de la propreté urbaine (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)

Nous allons passer au vote.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 19 (M. RAYMOND, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. ÉDET, Mme SARTORI, Mme FOURCADE, M. HASSIN, Mme ÉTIENNE, M. HÉMERY, Mme BOCABEILLE, M. TRAORÉ, Mme THIAM, Mme TUFFÉRY, Mme BRICOUT, M. TAPA, Mme BADO, Mme DEFRANCE, Mme PARIS, M. AOUDAY)
Contre : 14 (M. BANBUCK, M. NICOLLE, Mme HARTMANN, M. CHAPPELLIER, M. BELAÏNOUSSI, Mme BENSETTITI, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme EL KRETE, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU, M. BOUFRAINE, M. GIBLIN, M. KHIAR)
Ne prend pas part au vote : 2 (M. DELAGE, Mme AZZOUG)

Sidi CHIAKH, Maire-Adjoint chargé de la voirie, du stationnement et de la propreté urbaine (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)

La délibération est adoptée.

Jean-François DELAGE, Maire

Je reprends la présidence. Je vais vous demander de faire silence en sortant. Le Conseil municipal n'est pas terminé.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE, EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Jean-François DELAGE, Maire

Y a-t-il des questions ou des demandes d'intervention sur ces décisions ? Je n'en vois pas. Nous passons au point suivant.

QUESTIONS ORALES

Jean-François DELAGE, Maire

Monsieur Banbuck, vous nous avez saisis d'une question orale. C'est à vous la parole.

Jean-François BANBUCK (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, Radical et Écologiste)

Monsieur le Maire, lors du précédent Conseil municipal, j'ai posé une question orale que vous n'avez pas traitée. Vous m'aviez promis une réponse. Je l'attends encore. Je pense que je vais l'attendre longtemps.

Je vous ai posé une question orale. Le 4 décembre dernier, vous avez réuni les clubs, entraîneurs, bénévoles, athlètes et éducateurs qui font vivre le sport au Kremlin-Bicêtre. Vous l'avez fait, avez-vous indiqué sur Facebook, avec le Conseil municipal. Je vous cite. Pourtant, nous n'avons pas été informés de cette manifestation à laquelle nous n'avons donc pas pu participer. Comment pouvez-vous justifier cette ostracisation à l'égard des élus d'opposition qui, hélas, n'en sont pas à leur première éviction des manifestations municipales au mépris de la courtoisie républicaine la plus élémentaire ? Je précise – et je ne reprendrai pas la parole derrière – qu'en fait, les seules manifestations auxquelles nous sommes invités sont les manifestations à caractère national et les cérémonies à caractère mémoriel (11-Novembre, etc.). Pour le reste, nous ne savons pas que cela existe. On ne peut qu'y voir un système délibéré auquel je vous demande d'apporter des justifications.

Jean-François DELAGE, Maire

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Je n'en vois pas. Monsieur Banbuck, cette réception dédiée aux sportifs kremlinois existe depuis plusieurs années. Nous y accueillons les clubs, les entraîneurs, les bénévoles, les athlètes ainsi que les éducateurs de la ville. Ce moment de convivialité permet de les mettre à l'honneur et de mettre à l'honneur leur travail acharné durant toute l'année. Et je les remercie ici pour leur présence continue. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du travail collectif conduit par la municipalité et l'adjointe aux sports. Elle a donc été organisée selon les modalités habituelles. Je regrette que vous n'ayez pas eu connaissance de cette initiative. Il y a effectivement eu un manquement. C'est dommageable, puisque d'autres élus du Conseil municipal étaient présents. J'y ai croisé M. Zincioglu et M. Ruggieri. Si c'est de notre côté que l'invitation n'est pas partie, nous essaierons de corriger cela pour la prochaine fois.

Lionel ZINCIROGLU (Groupe Ensemble Changeons Le Kremlin-Bicêtre)

Vous nous citez dans votre réponse, monsieur le Maire. Nous y étions parce que nous avons reçu l'information par d'autres, mais pas par vous officiellement.

Jean-François DELAGE, Maire

Avez-vous entendu la fin de mon intervention ?

Lionel ZINCIROGLU (Groupe Ensemble Changeons Le Kremlin-Bicêtre)

Oui, mais, dans ce cas, ne nous citez pas.

Jean-François DELAGE, Maire

Le Conseil municipal est donc terminé, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Merci.

Jean-François DELAGE, Maire, lève la séance à 22 heures 34.

Le Secrétaire de séance,
Vry-Narcisse TAPA



Le Maire,
Jean-François DELAGE

